

APPEL A CANDIDATURES artistes plasticiens

Résidences de création en milieu scolaire
2013-2014



Collège Albert Camus, Auxerre (Yonne)
Collège Gaston Ramon, Villeneuve-L'Archevêque (Yonne)

le Centre d'art de l'Yonne lance un appel à candidatures pour deux résidences de création en milieu scolaire, et vous demande de bien vouloir diffuser cette information auprès des artistes plasticiens susceptibles d'être intéressés. Ces résidences reposent en partie sur l'immersion au sein d'un établissement et d'un territoire à découvrir et sont réservées à ceux qui n'habitent pas dans l'Yonne.

Pourquoi une résidence d'artiste en milieu scolaire ?

- Pour offrir à un artiste la possibilité d'installer son atelier pendant une période de 6 semaines au sein d'un établissement scolaire, où il pourra développer le projet de son choix, grâce à une allocation de séjour d'un montant de 4000 € incluant les frais de production.
- Pour susciter l'envie et la curiosité de la communauté scolaire, et des élèves en particulier, afin qu'ils rencontrent un artiste et sa pratique, et découvrent les enjeux d'un processus de création dans le champ de l'art contemporain.

Où se trouve ces résidences ?

Les résidences prévues pour l'année scolaire 2013-2014 se dérouleront dans deux établissements scolaires, le collège Albert Camus, situé à Auxerre, préfecture de l'Yonne, commune de 40000 habitants et le collège Gaston Ramon situé à Villeneuve l'Archevêque, commune de 1271 habitants au nord du département de l'Yonne.

Les établissements mettent à la disposition de l'artiste un hébergement, un espace d'atelier et offrent l'accès à la cantine pour les repas de midi.

Comment se porter candidat ? Quel est le processus de sélection ?

En adressant par courrier postal un dossier au Centre d'art de l'Yonne comprenant **portfolio, CD avec des images, CV, lettre de motivation**, ainsi qu'une **enveloppe timbrée** pour le retour du dossier.

Les commissions comprenant des représentants des communautés scolaires et des partenaires du projet se réuniront en octobre 2013 pour choisir les artistes. Le Centre d'art proposera pour chaque commission une présélection de 6 à 8 dossiers. Les résidences débuteront en janvier 2014, pour une durée de 6 semaines échelonnées jusqu'en juin 2014.

Candidatures à adresser à :

Centre d'art de l'Yonne
10 route de Saint-Georges - Perrigny
BP 335
89005 Auxerre cedex

Date limite de réception des candidatures : 15 juillet 2013

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter le Centre d'art de l'Yonne au 03 86 72 85 31, par mail à centredart@cg89.fr

Agréé par le Rectorat de l'Académie de Dijon et partenaire du CRDP de l'Académie de Dijon (CDDP de l'Yonne), le Centre d'art de l'Yonne reçoit le soutien financier du Conseil Général de l'Yonne, du Conseil Régional de Bourgogne et de la Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne, ministère de la culture et de la communication.

